

LE CANADA AU COEUR DE LA FRANCOPHONIE

Le gouvernement canadien a rapidement fait de la Francophonie une partie intégrante de sa politique étrangère; c'est là, en fait, le prolongement naturel du fait français au Canada sur la scène internationale. Le gouvernement fédéral, à ce chapitre, s'est montré constamment soucieux d'associer les provinces à majorité ou à minorité substantielle francophone, pour le bénéfice de tous les Canadiens.

DÉFINITION ET HISTOIRE

La Francophonie est la communauté des peuples parlant la langue française ou l'utilisant à des degrés divers. On peut aussi la considérer comme un ensemble institutionnel composé d'organisations et d'associations aussi bien gouvernementales que privées, engagées dans la poursuite du dialogue et de la coopération, et dont le fondement est la langue française comme instrument privilégié de communication.

Réconnaissant l'importance du fait français chez lui, ainsi que sa dimension internationale, le gouvernement canadien s'est associé dès les tout débuts à la Francophonie en participant activement à la création et au développement de ses nombreuses institutions. C'est ainsi que le Canada fut l'un des membres fondateurs, à Niamey (Niger) en 1970, de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) et y joue depuis l'origine un rôle influent et efficace. C'est d'ailleurs un Canadien du Québec, M. Jean-Marc Léger, qui fut désigné premier secrétaire général de l'ACCT.

LES INSTITUTIONS

La communauté des pays francophones s'est dotée au fil des années de divers mécanismes et structures d'échanges et de concertation. La présence canadienne, dans tous les cas, y demeure soutenue et active. L'ACCT reste l'élément central de la Francophonie. Ses objectifs sont de promouvoir la coopération mutuelle dans les domaines de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie, afin de favoriser le rapprochement des peuples grâce à la langue française. Elle entend créer une nouvelle solidarité nord-sud et encourager la formation d'une opinion éclairée sur les diverses cultures francophones. Son secrétaire général actuel est aussi un Canadien du Québec, M. Jean-Louis Roy.

Établies dans les années 1960, deux conférences ministérielles permanentes se penchent sur les dossiers de l'éducation ainsi que de la jeunesse et des sports, dans le but de contribuer au développement socio-économique des pays membres. Des Jeux de la Francophonie, accompagnés de manifestations culturelles importantes, sont maintenant tenus tous les quatre ans, les seconds devant se tenir en France en 1993.